Nouvelles d'Europe – 2

Emissions d'information sur l'Europe assurée par François Vié, diffusée sur PFM (99.9) dans le cadre de « info 30 » le premier jeudi de chaque mois à 7 h 30, 12 h 30, 18 h 30.

Emission diffusée le jeudi 3 novembre 2005

François Vié, vous poursuivez la série d'émissions « Nouvelles d'Europe » quelles sont les nouvelles de cette semaine ?

Aujourd'hui j'ai l'intention de vous parler successivement:
De REACH
De la Convention sur la diversité culturelle
Des désaccords sur les politiques européennes
Des débats sur le processus constitutionnel

Qu'est-ce que REACH ?

REACH est un sigle qui veut dire : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques. C'est un très important projet de règlement Européen

Il y a dans les produits que nous utilisons quotidiennement (vêtements, produits de nettoyage, cosmétiques, meubles, jouets …) quantité de substances chimiques. Une législation existe depuis 1981 mais qui est totalement inefficace.

Les substances chimiques sont à l'origine de

- 30% des maladies professionnelles
- 63% de l'augmentation des cancers en France

99 % des substances ne font l'objet d'aucune évaluation des risques qu'elles comportent pour la santé

Selon la Commission, REACH pourrait éviter 4000 morts par an.

Le projet consiste à répertorier 30 000substances chimiques, à imposer aux industriels de déclarer celles qui sont contenues dans leurs produits ou qui sont importées, à contrôler et éventuellement interdire 1500 substances à haut risque. Le texte prévoit notamment que les industriels doivent évaluer les risques des substances pour la santé et mettre en commun les résultats de leurs analyses.

Les industriels mettent en avant le coût à charge de l'industrie de l'ordre de ½ milliards d'euros par an. Les promoteurs de REACH rétorquent que cela ne fait que 1/000 ^{eme} du chiffre d'affaire de l'industrie chimique et que le coût de l'inaction est beaucoup plus élevé : 50 milliards sur 30 ans de frais de santé.

Le débat qui s'annonce est important. Il est sous influence des industriels qui disposent de moyens énormes et poursuivent un lobbying intense depuis un an auprès des parlementaires.

Le parlement votera sur la proposition en première lecture le 17 novembre.

Vous pouvez participer à la campagne de soutiens à REACH en vous rendant samedi à 11 heures devant le Beffoi d'Arras avec vos emballages de produites ménagers qui contiennent presque tous des substances chimiques dangereuses .

Deuxième sujet : la Convention sur la diversité Culturelle

Ce n'est qu'indirectement un sujet européen.

Le jeudi 21 octobre a été adopté au cours de la 33 eme conférence générale de l'UNESCO la Conventions sur la protection et la promotion de la diversité culturelle.

C'est une victoire importante pour les défenseurs d'une mondialisation qui ne soit pas que marchande. Les Etats-Unis ont été les seuls avec Israël à voter contre la Convention, 151 états étaient pour. Ce nouveau droit supra-national permettra aux Etats de mettre en œuvre une politique d'aide à la création et de protection de leur culture. L'articulation de ce droit avec les règles de l'OMC n'est pas évidente, mais ce sera un outil pour faire échapper les biens culturels aux règles du commerce.

Pourquoi en parler dans une chronique sur l'Europe ?

Hé bien parce que l'Europe a parlé d'une seule voix et a été de ce fait un puissant promoteur de ce projet (avec d'autre dont en particulier le Canada). Il y avait un représentant de l'Europe dans les réunions, tous les pays européens ont respecté les positions communes y compris le Royaume Unis malgré ses réticences.

Des désaccords sur les politiques européennes

Certains veulent relancer l'Europe par la mise en œuvre de projets et de politiques.
Il faut bien constater que l'Europe des politiques va mal :

- L'ouverture des négociations avec la Turquie a donné lieu à un psychodrame et pour débloquer les réticences de la Turquie dans les négociations de dernière minute la présidence britannique n'a pas trouver mieux que de téléphoner à Condoleezza Rice pour que celle-ci use de son influence sur Ankara.
  Quelle meilleure illustration d'une Europe qui manque d'autonomie face aux Etats-Unis et peine à définir son projet politique.
- Tony Blair dans son discours en juin devant le Parlement européen avait posé de bonnes questions : quelles priorités pour l'Europe ? La recherche et l'enseignement supérieur ou l'agriculture ? Il avait promis un nouveau souffle pour la politique européenne.
  Quel résultat après 6 mois de présidence britannique ? un sommet informel sur le modèle social européen qui s'est tenu le 28 octobre à Hampton Court. Sommet sans ambition qui a donné lieu à de vagues déclarations et à la création d'un fond pour soutenir les salariés victimes de la mondialisation !
- Les britanniques disent que l'Europe pourrait avoir un budget en fin d'année (budget non trouvé au Conseil Européen de juin) , mais ne font rien pour faire avancer les négociations.
- Divergence nouvelle : la France met en cause Petter Mendelson, chargé des négociations à l'OMC, suspecté de brader la PAC et de ne pas respecter le mandat qui lui a été donné par le Conseil Européen.

Nous continuons de payer les échecs successifs pour l'Europe qu'on été les NON à la Constitution, puis l'échec des discutions budgétaires, qui ont ouvert tout grand la porte à Tony Blair pour contester l'Europe sociale au profit d'une Europe plus libérale.
Bref l'Europe est en panne et c'est inquiétant.

Dernier point : le processus constitutionnel

Je vous rappelle que 14 états membres ont ratifié le projet de Constitution. La France et les Pays Bas ont voté NON, ce qui a, de fait bloqué le processus de ratification dans les 9 états restants.
Le Conseil Européen (les chefs d'Etats et de gouvernements) a décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de la Constitution prévue pour le 1er novembre 2006 et a décidé une « période de réflexion ».
Le Parlement a considéré qu'il devait prendre l'initiative pour animer le débat sur l'avenir de l'Europe. Deux rapporteurs ont été désignés : Andrew Duff, un conservateur anglais et Johanes Voggenhuber, un Vert Autrichien.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre parlementaires. Les 13 et 14 octobre à eu lieu un symposium à Bruxelles sur le contenu à donner à la « période de réflexion » demandée par le Conseil.

Les deux rapporteurs viennent de remettre des propositions que je résume ci-dessous :

- ils partent de plusieurs constats :
  - il est nécessaire de respecter le verdict des états qui ont ratifié la Constitution autant que celui des états qui ne l'ont pas ratifié.
  - Le vote « NON » semble plus avoir été l'expression d'un désaccord sur l'état actuel de l'Union qu'une opposition aux réformes constitutionnelles.

- Les propositions sont :
  - mettre en œuvre certaines réformes démocratiques qui ont fait consensus et qui ne nécessitent qu'un accord inter-institutionnel : transparence du travail du Conseil des Ministres, initiative citoyenne, examen des affaires européennes par les parlements nationaux.
  - Relancer le processus constitutionnel au moyen d'un large débat public, dirigé et coordonné à travers toute l'Union, structuré par des thèmes communs, par un cadre unique d'évaluation et aboutissant à des choix politiques.
  - Le débat serait organisé en forums parlementaires unissant parlementaires nationaux et européens.
  - Ces forums seraient relayés par des forums citoyens aux niveaux national, régional et local associant les parlementaires, autorités locales, partis politiques, partenaires sociaux, société civile, monde enseignant, conseils économiques et sociaux.
  - Les thèmes abordés seraient :
    - quel est l'objectif de l'intégration européenne ?
    - quel rôle de l'Europe dans le monde ?
    - compte tenu de la mondialisation, quel est l'avenir du modèle économique et social européen ?
    - quelles frontières pour l'union ?
  - Les conclusions du débat seraient tirées au second trimestre 2007
    - Soit des modifications à la Constitution en en gardant l'essentiel.
    - Soit une refonte complète et convocation d'une nouvelle Convention en 2008.
  - Dans tous les cas : vote consultatif de tous les européens en 2009 simultanément aux élections du Parlement Européen.

Le Parlement se prononcera sur ces propositions en décembre.

Allons-nous vers une reprise du processus constitutionnel ? Je le souhaite. Pour conclure je citerai les mots de Andrew Duff au symposium le 14 octobre : « nous parviendrons au but d'ici à 4 ou 5 ans. Autrement le projet de Constitution nous aura échappé pour une génération »

Vous pouvez vous tenir informé de ces débats en vous inscrivant sur la liste de diffusion « groupeurop » en le demandant par mel : hflautre@nordnet.fr ou en téléphonant au 03 21 71 29 79.
Vous recevrez notamment le compte-rendu du Symposium et le rapport Duff-Voggenhuber.